





Appel à projets Fête de la Science

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

2023



INTRODUCTION

Initiée par Hubert Curien en 1991 et organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science propose à tous les publics sans discrimination, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France et en Outremer. La Fête de la science est l'occasion de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique, de susciter des vocations chez les jeunes. Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, médiateurs scientifiques, bibliothécaires, élèves, entreprises partagent avec les publics leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels.

La Fête de la Science en quelques chiffres en Pays de la Loire en 2022 :

- Plus de 38 000 de visiteurs
- Dont plus de 10 000 scolaires
- Près de 350 événements sur le territoire
- Durée moyenne de visite : 1h30

La Fête de la Science se déroule chaque année autour de la **première quinzaine d'octobre** en métropole, et au courant du mois de novembre en outremer et à l'international. Pour recevoir la labélisation « Fête de la Science » et être intégré au programme officiel, tout événement sera proposé avec au moins un jour inclus dans les dates officielles de la Fête de la Science. Si des événements "Fête de la Science" se déroulent au sein d'une autre manifestation plus longue, seuls ceux se tenant pendant les dates de la Fête de la science sont à enregistrer au programme.

En 2023, la Fête de la Science aura lieu du vendredi 6 au lundi 16 octobre 2023



LES VALEURS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE



LA GRATUITÉ

Tout événement est accessible gratuitement, ainsi que le lieu dans lequel il est accueilli pour favoriser un libre accès à tous. En accord avec les coordinateurs départementaux, la vente de livres en dédicace ou autres produits culturels est possible s'ils sont en lien avec les sujets traités par l'événement.

LES VALEURS DE L'ÉVENEMENT

Tout événement doit s'articuler autour :

- du PARTAGE des savoirs, des techniques et des innovations.
- de la CRÉATIVITÉ, l'exploration de la connaissance nécessite curiosité, persévérance et dépassement de soi.
- de la CONVIVIALITÉ qui permet un dialogue constructif, une expression libre et transparente, des échanges réciproques dans la tolérance et la bienveillance.
- de la RESPONSABILITÉ qui va de pair avec l'excellence, l'éthique et l'intégrité.

QUALITÉ SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Tout événement porte sur un contenu scientifique dont la qualité est garantie par des experts scientifiques qui contribuent à la préparation et/ou à l'animation de l'événement. Pour adapter le contenu scientifique aux publics visés, des médiateurs culturels sont également associés à la préparation et/ou l'animation de l'événement. L'ensemble des disciplines scientifiques est concerné, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales. Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la science ne peut en aucun cas être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et au partage des sciences.

THÉMATIQUE NATIONALE ANNUELLE

SPORT & SCIENCE

Qu'on le pratique ou non, comme un loisir ou dans un cadre éducatif, en amateur ou en professionnel, le sport occupe une place centrale dans notre quotidien et notre société. Il brille par son omniprésence sociale, économique, médiatique... mais aussi scientifique. Qu'il s'agisse de bien-être ou de haut niveau, le sport englobe un large champ pluri et transdisciplinaire : écologie, développement durable, économie, sociologie, santé, etc. Le « Sport de très haute performance » bénéficie ainsi depuis 2019 d'un plan prioritaire de recherche doté de 20 millions d'euros. L'objectif ? Battre le record de médaillés français lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Mais également développer des connaissances pouvant trouver des applications dans de nombreux secteurs, comme la pharmacologie (traitements hormonaux), la nutrition (troubles et régimes alimentaires), les matériaux, les phénomènes physiques (hydrodynamique, aérodynamique, biomécanique humaine, etc.), les neurosciences (apprentissage, contrôle du mouvement, etc.), la psychologie(gestion du stress, motivation, dynamique de groupe, etc.), la physiologie (muscle, os, réentraînement à l'effort), ou encore la médecine (réparation tissulaire, traumatologie, altérations chroniques, etc.).



Quelques exemples de sujets pouvant être traités :

- · Les effets du sport sur la santé.
- La différence homme/femme dans le rapport aux sports.
- Alimentation et sport.
- Les innovations technologiques et le sport.
- Des équations et des modèles informatiques pour améliorer les performances des sportifs, repérer le dopage.
- L'économie du sport, l'impact socio-économique.
- L'histoire du sport de l'antiquité à nos jours.
- Sport et enjeux environnementaux.
- · Sport et insertion professionnelle.
- L'E-sport.
- Le sport pour surmonter le handicap.

...

DÉVELOPPER UN PROJET POUR LA FÊTE DE LA SCIENCE

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET FÊTE DE LA SCIENCE ?

Vous êtes un chercheur, un enseignant, un ingénieur, un technicien, une entreprise, une association, une collectivité, un musée, une médiathèque, etc. Scientifiques ou passionnés de sciences, vous souhaitez partager votre enthousiasme pour les sciences et techniques en vous mobilisant bénévolement à travers de multiples expériences, conférences, visites de laboratoires, de sites naturels et industriels, café des sciences, spectacles vivants...

QUELLES THÉMATIQUES POUVEZ-VOUS ABORDER?

Toutes les disciplines et leurs applications sont représentées : de la biodiversité aux sciences de la vie et de la santé, en passant par les sciences de l'univers , les mathématiques, la physique, les sciences humaines et sociales, l'environnement, etc.

Il n'est pas obligatoire de coller à la thématique nationale annuelle pour que le projet soit approuvé.

QUELLES FORMES PEUVENT PRENDRE LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Les projets proposés peuvent prendre des formes très variées : expérience, animation, spectacle, rencontre entre chercheur et public, débat, exposition, atelier scientifique, visite de laboratoire ou d'entreprise...

QUELS SONT LES PUBLICS CIBLÉS ?

Tous les publics, de tous âges, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, passionnés de sciences...

OÙ PEUVENT SE DÉROULER LES PROJETS?

Dans des laboratoires, des entreprises, des établissements scolaires, des bibliothèques, des maisons de quartier ou dans des Villages des sciences qui regroupent plusieurs projets en un lieu. Un projet peut également intégrer un parcours scientifique (association de plusieurs projets) sur une thématique donnée ou un moment dédié.



COMMENT CANDIDATER?



Déposez un projet en répondant au questionnaire disponible en ligne sur le site internet :

www.fetedelascience-paysdelaloire.fr

Clôture de l'appel à projet : le dimanche 30 avril 2023

N'hésitez pas à contacter les coordinations départementales dont les contacts sont en page 9.

PROCESSUS DE LABELLISATION DES PROJETS



Des référents départementaux ont pour mission d'évaluer les projets proposés par les porteurs de projets au regard des objectifs de la Fête de la science.

Les critères évalués sont les suivants :

- caractère attractif et accessible de l'action ;
- qualité pédagogique du projet ;
- implication de scientifiques dans le montage et/ou le déroulement de l'action;
- · originalité du projet.

A l'issue du process de labellisation, un courrier informe les porteurs de projets labellisés (dans le courant du mois de juin).

OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE

QUI PEUT PRÉTENDRE À UN FINANCEMENT DE L'ÉTAT OU DE LA RÉGION?

Les associations, les artistes/compagnies (si associatifs) et les établissements scolaires du primaire et du secondaire peuvent faire une demande de financement d'un maximum de 500 euros par projet. Les enveloppes financières sont réparties en fonction du nombre de projets.

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES?

- · Achats (matériels, fournitures, consommables)
- Location de services (exposition, spectacle, mallettes, kits,...)
- Communication, publication, impression (guide de visite, supports de communication liés au projet)
- Frais de missions (transports, hébergement et repas des intervenants)
- Frais de déplacements (itinérance des ateliers et expositions, transport de publics cibles).

COMMENT FAIRE LA DEMANDE?

La demande est intégrée au questionnaire de candidature en ligne.

Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées. Le financement par d'autres partenaires doit être indiqué.

Un RIB et un contrat d'engagement républicain (pour les associations) doivent impérativement être ajoutés au questionnaire pour que le dossier soit pris en compte. Vous pouvez trouver le contrat d'engagement républicain sur le site www.fetedelascience-paysdelaloire.fr

A QUEL MOMENT EST-IL VERSÉ?

Une notification d'attribution de financement avec le montant alloué est envoyé fin juin. Le financement est versé au mois de novembre après réalisation du projet.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Lancement de l'appel à projet : février 2023

• Clôture de l'appel à projet : 30 avril 2023

• Comité de labellisation : début juin 2023

• Notification de labellisation des projets : mi-juin 2023

Réunion d'attribution des subventions aux porteurs de projet : fin juin 2023

Fête de la Science : du 6 au 16 octobre 2023

Restitution de fréquentation des projets : mi-octobre 2023

Versement des subventions : novembre 2023



CONTACTS



Crédit photos du fascicule: Lucie Corlay - Terre des Sciences ; Mathieu Le Dez

Département de Loire Atlantique CST Nantes Université Maéva de Marignan 02 40 99 83 90 fetescience44@univ-nantes.fr

Département du Maine-et-Loire **Terre des Sciences** Hélène Biton 02 41 22 65 02 h.biton@terre-des-sciences.fr

Département de la Mayenne **ZOOM Laval** Sophie Curt 02 43 49 47 81 sophie.curt@agglo-laval.fr

Département de la Sarthe

Maine Sciences

Anne Lecèvre

02 43 95 53 37

mscontact@maine-sciences.org

Département de la Vendée
Association Musée du Sable
Dorinne Charrier
02 51 22 04 94
museedusable@gmail.com









